

ladie, toutes les indications thérapeutiques fondamentales qui jaillissent sur ce sujet de son expérience si vaste et si éclairée, en sont fidèlement empreintes.

Ce grand médecin raconte (Sydenham, *Op. med.*, t. I, p. 264), avec l'expression de véracité et de candeur inimitables qu'on lui connaît, comment, appelé un jour près d'un certain malade que son médecin ordinaire, à cause de la véhémence de la fièvre, avait dû saigner et évacuer plusieurs fois, et, de plus, obliger à une diète tenuë, il déclara que les accidents nerveux singuliers pour lesquels on le consultait ne faisaient pas partie de la maladie antérieure ; que la convalescence était commencée, et les symptômes observés, uniquement produits par le besoin d'aliments. Ce diagnostic établi, le traitement s'offrait de lui-même : *ac prouide, dit-il en terminant, suadebam ut pullum gallinaceum assuvi in prandium juberet paraci, et si non vimur modice hauriret ; quo facta et carnis deinceps moderata recessus, nunquam deinceps fletum hunc convulsuum passus est.*

C'est dans le sang que se régénèrent les esprits animaux, pour parler comme Sydenham.

Lorsque le système nerveux ne peut plus puiser dans un sang suffisamment réparateur les éléments de l'innervation qu'il perd incessamment par tous les actes animaux, il tombe dans l'érétisme, et alors il n'est plus en rapport avec ses stimulants physiologiques, qui sont, sans exception, toutes les causes internes et externes qui agissent sur l'homme. De là des désordres incalculables dans l'innervation. Aucune impression n'est sentie comme elle devrait l'être : aucun mouvement, aucune réaction ne s'accomplit régulièrement, fructueusement. Nul acte de sentiment ou de mouvement ne remplit son but physiologique. De là les spasmes ; ces nous avons défini ces phénomènes pathologiques des sensations et des mouvements involontaires, inutiles, sans but. *Quoniam enim utrisque (hystericus et hypochondriacus) desite a spirituum firmitas quae in robustioribus atque iis quorum facultates aucti spirituum vegetorum subsimil acutantur semper innentur, impressiones rerum rariis gratarum nequeunt preferre, sed vel ira vel dolore subito percili, perundic sunt irritabiles, etc.*

Après avoir énumérées les causes déterminantes des maux de nerfs hystériques, Sydenham à qui nous empruntons ces phrases dit encore, lorsqu'il aborde la recherche des causes prochaines : *Causa quidem terribilis origo aliae causa antecedens est debilior dictorum spiritalium crisis, sive nativa enfurit, sive adventitia; unde quodvis tempore dissipatu faciles sunt, et egrandem systema nulla ferre negotio discriminatur.* Et parmi les causes éventuelles (*adventitiae*) de cet état les plus puissantes, il signale la soustraction des aliments et les évacuations sanguines : *quoniam in diverso, non alia causa ita constanter parat hujus modi affectus ac solent dictae evacuationes.*

Dans l'économie animale, les fonctions végétales ; les actes de composition et de décomposition nutritives, sont les plus importants, les plus absolus, ceux dont l'exercice exige le plus de calme, de repos, et la nature

semble l'indiquer en soustrayant leur accomplissement à la perception du *sensorium*, en les exécutant dans un silence, une obscurité, qui sont les garantis de la plénitude et de la régularité de leurs opérations.

De tout temps il a été reconnu que cette vie intérieure, cachée ou végétative, absorbait, enchaînait la vie extérieure, les manifestations vives, mobiles, instables et exagérées du sentiment et du mouvement, desquelles résulte, dans l'état physiologique, le tempérament dit *nerveux*. La matière domine, étouffe l'esprit, la digestion tue la pensée, etc., etc. : telles sont les expressions sous lesquelles ce fait est communément reconnu.

Dans l'état pathologique on le retrouve à chaque pas. Jamais on n'observe moins de phénomènes nerveux que lorsque l'organisme est travaillé par une fièvre, une inflammation un peu profonde ; et ces deux phénomènes les plus généraux de la pathologie, la fièvre et l'inflammation, appartiennent essentiellement et par excellence aux fonctions de nutrition, de végétation intime. Ainsi des phénomènes nerveux primitifs existant, si une fièvre sanguine survient, ils sont calmés. De même que si un éléctricité par quelque cause que ce soit, pourvu qu'elle agisse directement sur le système nerveux de manière à réveiller un état spastique essentiel, vient à être en proie à des accidents nerveux du genre de ceux que nous étudions, la fièvre cesse, mais souvent avec un grand danger, et cela pour des raisons que ce n'est pas ici le lieu de développer et dont la recherche nous conduirait trop loin. C'est l'observation de ce fait capital qui a inspiré cet admirable passage des Coaques : *Convulsionem sanat exarta febris acuta quae prius non fuit; quod si prius fuerit, exacerbata. Quoniam etiam prodest urinam albumineum, alvum ferri et somnos inire;* et cet autre aphorisme : *febreum convulsionem supervenire melius est quam convulsionem febri.* En effet, la fièvre et l'inflammation saines sont, comme la circulation et la nutrition, des phénomènes réguliers, des opérations synergiques qui marchent à un but, attestent l'harmonie des forces, et qui, tant qu'elles s'exercent, excluent l'irrégularité, l'incohérence, le défaut de tendance salutaire.

Il n'est personne qui n'ait remarqué les curieuses et importantes différences qu'offre le système nerveux chez un individu depuis longtemps à jeun ou soumis à une diète sévère et prolongée, et le même individu ayant convenablement, et suivant ses forces, satisfait au besoin de l'alimentation.

Si c'est un homme, pour nous éviter une interminable description d'accidents nerveux, qu'il nous suffise d'indiquer qu'on observera chez lui, dans l'état d'inanition, la plupart des symptômes qui caractérisent l'hypochondrie proprement dite. Qua si c'est une femme, on verra surgir successivement les accidents variés et sans fin que nous avons attribués à l'hystérie vapocuse ; puis, après une bonne réparation alimentaire, du moment où un sang nutritif et suffisamment analeptique aura tonifié le système nerveux, on verra reparaitre la fixité et le calme des actes qui en étaient. La tristesse, la pusillanimité, les angoisses, la misanthropie,

Légoïsme *hypochondriques* auront fait place à la gaieté, à la confiance, au bien-être général, à l'expansion vitale, à la philanthropie de l'homme *sanguin*; les troubles, la mobilité nerveuse, les étouffements, les palpitations, les pleurs, les réfrigérations, les douleurs, les spasmes hystériques en un mot, seront remplacés par la stabilité, la consistance, la force et l'harmonie fonctionnelles de la femme robuste et active des campagnes.

Voilà de quelle manière et sous quel point de vue on peut et l'on doit rapprocher, comme l'a fait Sydenham, l'hypochondrie de l'hystérie, dire avec lui que l'hypochondrie est l'hystérie de l'homme et réciproquement: *Si affectiones hypochondriacos vulgo dictas cum undierunt hysteriarum symptomatibus conferamus, vix ovum una similius quim sunt utrubi signa phenomena deprehendemus* (loco cit., p. 256); puis plus loin (V. p. 259)... *eorum affectuum quos in feminis hystericois, in maribus hypochondriacois appellavimus censeamus*.

Si Sydenham, tout en signalant ces frappantes analogies, n'était pas allé jusqu'à confondre et à identifier ces deux maladies, et si sa réserve habituelle ne l'avait peut-être empêché de leur assigner à chacune des foyers différents dans le système nerveux de l'homme et de la femme, différence de foyers qui jette entre elles toute la distance étiologique, symptomatique et thérapeutique qui les sépare, il aurait laissé peu de chose à faire sur la question de la nature prochaine et du traitement de ces affections, de l'hystérie principalement.

C'est donc dans une proportion naturelle entre le système nerveux d'une part, et de l'autre le système sanguin, dans un équilibre entre ces deux systèmes dont les puissances relatives sont déterminées par la constitution primordiale de chacun; c'est dans cette mesure physiologique, disons-nous, que réside la condition qui assure l'absence des maux de nerfs.

Si cet équilibre est rompu aux dépens du système nutritif, nous avons assez dit les troubles de l'innervation qui se développent. Si, au contraire, il est rompu aux dépens du système nerveux, les fonctions de ce système sont comme étouffées, stupéfiées, frappées de lenteur, d'impuissance et d'un véritable narcotisme. L'animal repu s'endort. L'homme qui, doué par la nature d'une grande énergie des fonctions digestives, hématosiques et assimilatrices, s'abandonne sans réserve, et au delà du besoin, aux penchants grossiers que met en lui une telle organisation, se rapproche honnêtement de l'animal. Il est lourd, endormi, sans viracité, sans aptitude à l'action, d'une sensibilité obtuse, d'une intelligence épaisse, pénible et bornée. Les passions, les sentiments violents d'amour et de haine, de joie ou de tristesse ont peu de prise sur lui. Son système nerveux sommeille toujours. *Sanguis eternus*.

Combien de fois n'avons-nous pas vu l'insomnie de certains convalescents, des révasseries, du déleure même (*delirium inane, vacuum*), céder à un bouillon, à un tonique alimentaire quelconque? Le besoin de dormir, souvent insurmontable, que presque tous les hommes éprouvent après le

repas, est une preuve évidente de l'influence calmante et même stupéfiante du sang sur le système nerveux.

Sydenham a parfaitement senti et exprimé cette nécessité de l'équilibre entre le sang et les nerfs pour l'absence des névroses. Voici comment il s'exprime à ce sujet: *Illiud enim est animaduertendum, quid non nuda spiritum debilitas per se considerata, sed eorumdem Achilitas ad sanguinis statum comparatorium accedit quam potius causa sit. Nieri enim potest, ut infantis spiritus satis fermi robustique sint pro sanguinis ratione, qui tamen debitam ad sanguinem adulti hominis proportionem non teneant. Ita verò, quoniam ex frigi lactis usu et dietâ; quantuvvis illa sit cruda et invalida, sanguis mallicor et tenuior evadat, si spiritus ab eo nati sanguini pores tantum sint, satis bene su res habet.*

Répondons maintenant à la troisième et dernière partie du problème posé; et, pour terminer ce qui regarde spécialement la Médication Tonique analéptique, examinons, après avoir constaté les choses qui précédent, si dans les cas où la nature ne peut d'elle-même se reconstruire, l'art est capable, en imitant les opérations naturelles dont l'observation lui a révélé le mécanisme, de faire ce que l'activité propre de l'organisme soit faire bien souvent.

Les cas où la nature a besoin que l'art vienne à son secours pour rétablir la proportion physiologique entre le système nerveux et la force d'assimilation sont malheureusement trop nombreux. Les moyens que la thérapie possède pour atteindre ce résultat sont, comme nous l'avons déjà dit, les Toniques analéptiques dont le mode d'action caractéristique consiste à rendre immédiatement au sang les principes organisables et réparateurs qui lui manquent.

Ils peuvent être séparés en deux classes. Dans la première serait placé le seul Tonique analéptique de la matière médicale, le Fer, et peut-être, ainsi que nous l'avons dit, les composés manganésiques. La seconde comprendrait ceux que fournit l'hygiène, et qui devraient se subdiviser en directs et indirects: ceux-là tirés des *ingesta* très-riches en principes nutritifs et donnant beaucoup de matières assimilables sous un petit volume; ceux-ci, empruntés aux *acta*, aux *circumfusa* et *applicata*, embrassant l'exercice convenable du corps ou la gymnastique, l'influence de l'air et les bains frais.

Les agents hygiéniques contenus dans cette dernière subdivision ne se prêtent pas à la définition que nous avons donnée des Toniques analéptiques; car ils ne rendent pas immédiatement au sang ses éléments réparateurs; mais ils sont pour les Toniques analéptiques véritables de si puissants auxiliaires, ils favorisent tellement les actes végétatifs et régularisent si évidemment les fonctions organiques, qu'on ne peut se dispenser de signaler leur concours. De plus, à eux seuls, ils sont quelquefois appelés à remplir les indications de la Médication Tonique analéptique, comme nous le ferons voir dans un instant.

Préparations martiales. Sydenham, après avoir (*loco cit.*) exposé les symptômes des affections hystériques, et émis son opinion sur leurs causes prochaines et éloignées, passe au traitement dont il pose ainsi les bases dans un passage qui, quoique devant être de nouveau cité dans notre second volume (*Médi. antispas.*), trouve ici trop bien sa place pour que nous ne devions pas le produire.

Ex omnibus queas haecemus congesimis abunde mihi constare videtur, præcipuum in hoc morbo indicacionem curativam eam esse, que sanguinem [qui spiritus sine et origine est] corroboracionem indigit; quo factis spiritus invigoreti cum servare possit tenorem qui ei totius corporis et singularium portionum economia competit.

Et pour satisfaire à cette indication fondamentale, à quel agent a-t-il recours? Aux préparations martiales.... *Ad sanguinem confortandum et præmendetum spiritus ex eo prognatos, remedium aliquod martiale seu chalybeatum ad dies triginta prescribo assumendum, quod aliud non certius hic votis respondet.*

Après ce qui précède et surtout après avoir spécifié au chapitre de ce volume qui traite du Fer les usages thérapeutiques de cet agent précieux, nous n'avons pas besoin d'insister davantage sur son importance, son mode d'action, etc., dans le traitement de la chlorose, des malades de nerfs et des autres affections qui réclament son emploi.

Quant aux contre-indications générales du Fer dans les maladies qui sont en rapport thérapeutique avec cet agent, il n'est guère possible d'établir à leur égard des principes un peu absolus. Dans la chlorose, par exemple, le diagnostic une fois bien motivé, il est rare que les préparations martiales échouent tout à fait, bien plus rare encore qu'elles soient inutiles. Leur intolérance n'est presque jamais que passagère et finit toujours par être vaincue; et c'est au médecin qu'il appartient de l'assurer en faisant un choix judicieux des préparations et des formules les plus appropriées à l'état particulier de la femme, en ménageant habilement les doses, en confiant l'ingestion du médicament aux surfaces qui le supporteront le plus patiemment, en coupant le cours du traitement par des jours intercalaires de repos, et en associant le remède à des intermèdes correctifs ou auxiliaires, etc...., etc.

Il faut surtout être au garde contre les trompeuses contre-indications que pourrait *a priori* suggérer l'état de l'estomac et des menstrues.

Broussais a dit (*Est. des doctr.*, t. IV, p. 561): « On nous parle beaucoup des succès du Fer dans la chlorose: fort bien comme tout autre tonique si l'estomac languit par anémie; fort mal, si les règles sont retenues par une irritation viscérale. Il faut donc toujours en juger par l'irritation, c'est-à-dire par les solides. »

Comment se fait-il qu'un homme de l'expérience et du poids de Broussais prétende que, administrer tel ou tel tonique, c'est dans le traitement de la chlorose chose indifférente? Quoi! un tonique quelconque, la quinquina ou le Fer, la gentiane ou le Fer, l'écorce du chêne ou le Fer, le co-

lombo ou le Fer, guérissent également la chlorose; et si l'on prescrit si généralement le Fer, ce ne serait que par routine, par tradition, par un vieux reste de préjugé alchimique qui voudrait qu'on opposât le Fer à la chlorose, parce que le Fer, c'est la force, la dureté, c'est Mars, et que la chlorose, c'est la débilité, la mollesse, c'est l'énervation féminine!

C'est plutôt que les organicistes exclusifs ont toujours en horreur des remèdes qui passent pour agir immédiatement sur les liquides avant de faire ressentir leur influence sur les solides. Or il est difficile de refuser ce mode d'action aux préparations chalybées.

Quand on sait, d'une part, que le sang des chlorotiques contient une proportion de Fer beaucoup moins considérable que celui des femmes vigoureuses; que d'un autre côté on ne peut douter de l'absorption des substances ferrugineuses, de leur présence plus abondante dans le sang pendant le traitement, et du retour graduel des forces et de la santé à mesure que ce sang devient plus vermeil, plus abondant en globules, en albumine, et plus riche de la quantité de Fer qu'il contient physiologiquement, il est vraiment impossible de méconnaître un rapport de cause à effet entre ces faits si capitaux.

Broussais ne voit dans l'action du Fer qu'une influence tonique portée par ce médicament sur l'estomac, puis s'irradiant à toute l'économie, soit par voie de sympathie, soit par la réhabilitation des fonctions digestives capable alors de préparer un bon chyle, et conséquemment un sang plus nutritif.

Cette opinion est spécieuse et d'autant plus vraisemblable que dans les vertus antichlorotiques du Fer il n'est pas impossible, il est même probable que quelque chose de pareil a lieu. Mais nous sommes justement portés à penser que ce mode d'influence n'est pas tout, et que d'autres effets se font directement sentir sur la crise du sang, comme nous l'avons déjà plusieurs fois professé. Bien des preuves en faveur de cette opinion peuvent être fournies, et entre autres celle-ci: que la guérison de la chlorose est très-bien obtenue par l'usage, en lavements et en bains, de préparations martiales solubles. Et puis ce tonique, quoi qu'en dise Broussais, ne saurait être remplacé par un autre dans le cas en question. Cela ne signifie pas que nous regardions l'action du Fer dans la chlorose comme s'exerçant par juxtaposition. Croire que le Fer administré par le médecin guérira les pâles couleurs, en allant remplacer purement et simplement le Fer absent du sang de la chlorotique, nous paraît une théorie aussi fausse que grossière. Nous sommes bien plutôt portés à penser que, sous l'influence des martiaux, l'organisme recouvre l'énergie de ses fonctions végétatives, et que la force plastique, ainsi restaurée, augmente la proportion du Fer comme celle de beaucoup d'autres matériaux dont l'organisme était appauvri. D'où vient le fer qui augmente de jour en jour dans l'œuf couvé? L'embryon reçoit-il autre chose que de l'oxygène atmosphérique (cette respiration à travers la coque a été démontrée) et du calorique maternel?

Nous convenons toutefois que les amers sont d'utiles adjoints des remèdes chalybés; que quelquefois même ces amers, le quinquina en poudre et en teinture, par exemple, administrés avec une alimentation analéptique secondée par une bonne gymnastique, ont compté d'incontestables guérissons: oui, de même que la camomille, la saïcine, le café, l'absinthe, etc..., ont mis fin à des fièvres intermittentes, que les sudorifiques, la cura fumis, etc..., ont suffi à la cure de syphilis bien caractérisées, sans qu'on soit en droit d'en conclure que le quinquina et le mercure peuvent être indifféremment remplacés par la saïcine et la salspareille.

Il est tout naturel de penser aussi que si d'autres toniques pouvaient être substitués indifféremment au Fer dans le traitement de la chlorose, réciproquement le Fer pourrait remplacer ces autres toniques dans la thérapeutique des affections qui les réclament; et pourtant l'expérience a prouvé le contraire: car les affections adynamiques, malignes dans lesquelles l'administration du quinquina rencontre souvent une si expressive indication, ne retireraient pas le même avantage de l'emploi du Fer; loin de là, elles seraient sans doute aggravées.

Le passage de Broussais, que nous avons rapporté plus haut, renferme un principe sur lequel il est important de s'entendre, pour ne pas se forger de vains motifs de contre-indication à l'emploi du Fer. « Fort bien, dit-il, si l'estomac languit par anémie; fort mal, si les règles sont retenues par une irritation viscérale. »

Ce principe adopté, et l'irritation étant entendue comme l'entend l'école du Val-de-Grâce, nous déflions un praticien d'oser jamais prescrire le Fer dans la chlorose.

Essayez d'interroger une chlorotique avec l'intention de lui appliquer la doctrine de l'*irritation*. À la seconde question, vous aurez déjà rejeté bien loin l'idée des remèdes martiaux, car les foyers d'*irritation* vont de toutes parts vous intimider et vous commander l'abstинence scrupuleuse de tout tonique. Qu'est-ce en effet que l'*irritation*? On répond que c'est l'exaltation morbide des propriétés vitales d'une partie. Il n'est pas de notre sujet de combattre ici les vices de cette définition, et de signaler tout ce qu'elle laisse de vague, d'arbitraire, et par conséquent d'insignifiant. Nous devons seulement dire qu'en la prenant pour guide dans l'appréciation des symptômes de la chlorose, à l'examen de chaque appareil, de chaque fonction, on criera à l'*irritation*, parce qu'on n'en trouvera, pour ainsi dire, aucune dont les propriétés vitales ne semblent pathologiquement exaltées, ce dont on jugera, soit par des exaltations de la sensibilité qui surgissent de tous les points et de l'estomac en particulier, soit par des dérangements fonctionnels qui paraîtront attester un surcroît d'activité de l'appareil, etc. Et si quelques fonctions présentent des signes de langueur, d'inertie, d'*absorption*, on n'y verra que le résultat d'une révolution produite par l'*irritation* des autres parties, d'après cette proposition qui est un des pivots de la doctrine: « l'exaltation d'un ou de plusieurs systèmes organiques, d'un

ou de plusieurs appareils, détermine toujours la langueur de quelque autre système ou appareil. »

Aussi Broussais ajoute-t-il en vertu de cette proposition: « Fort mal, si les règles sont retenues par une irritation viscérale. » Le médecin imbû des principes qui précédent ne sera jamais embarrassé pour trouver une et même plusieurs de ces irritations viscérales qui relâchent les règles, et il repoussera les toniques qui n'ont de succès que lorsque l'estomac languit par anémie.

On se rappelle ce que nous avons dit plus haut des fameuses gastrites chez les chlorotiques et les femmes nerveuses, des sensations pathologiques et des troubles fonctionnels que l'inertie des forces assimilatrices accumulait vers l'estomac. Or, loin que ces présumés signes d'irritation et d'inflammation doivent faire renoncer à l'usage des préparations chalybées, ils devront, au contraire, en fournir l'indication plus formelle.

Nous avons insisté suffisamment sur ce point, au chapitre où nous avons spécialement traité du Fer, que la chlorose n'était pas due à l'aménorrhée, puisque beaucoup de chlorotiques sont réglées et surabondamment réglées, bien que dans ces cas il faille admettre que ces règles ne sont pas légitimes, et sont loin d'attester la régularité des fonctions utérines, non plus que la crise physiologique du sang de la femme nubile. Nous avons dit que quand il y avait une aménorrhée, le Fer la faisait cesser en guérissant la chlorose dont elle n'était qu'un accident; et que, quand il y avait ménorrhagie, le Fer la modérait par sa puissance hémostatique. On ne peut concevoir en effet un hémostatique plus puissant; et cette vertu, il la doit à la faculté dont il jouit à un si haut degré, de faire prédominer dans le sang ses principes organiques et colorants, de lui rendre par conséquent les propriétés nutritives et stimulantes dont il était dépouillé. Or, par les premières, il devient moins ténu, moins flouïde, plus coagulable, plus consistant, et traverse plus difficilement les vaisseaux exhalants, si tant est qu'il faille attribuer à ces conditions physiques les hémorragies faciles qu'on observe chez les sujets à sang appauvri; par les secondes, le Fer détermine la tonicité des tissus qui en se resserrant, en acquérant de l'orgasme et de la contractilité, le font plus énergiquement circuler sans permettre ces épanchements passifs qui semblent annoncer que les capillaires ne sont plus normalement modifiés par le sang. De plus, en guérissant la chlorose, il permet à l'organisme d'entrer dans la période à laquelle la femme doit sa fécondité et l'aptitude à toutes les fonctions qui s'y rapportent. Ces fonctions sont signalées par des règles normales dont la périodicité atteste, avec la qualité de sang perdu à chaque époque, que la femme est propre aux fonctions de la reproduction.

Pour nous résumer et formuler le plus substantiellement possible les indications générales des remèdes martiaux, il nous paraît juste et pratique de dire qu'ils sont principalement utiles dans les états morbides essentiellement et actuellement caractérisés par une inertie et une déviation profonde de la force d'assimilation avec appauvrissement du sang et tous les

accidents qui en résultent, lorsque ces états ne sont pas sympathiques, qu'ils se sont produits lentement et ont tellement perverti les forces digestives, hématoïques et végétatives, que ces fonctions sont incapables de faire subir aux aliments les distorsions successives qu'exige la nutrition, et qu'ils font porter immédiatement dans les secondes voies des principes constituants.

Si l'on veut se rappeler ce que nous avons dit plus haut, on verra que cette conclusion est simplement déduite de l'observation des faits les plus importants et les plus caractéristiques de la chlorose.

Maintenant il est utile d'ajouter quelques contre-indications fort importantes des Toniques analeptiques et du Fer en particulier à celles que nous avons déjà indiquées plus haut d'une manière générale.

La réaction provoquée par les erreurs et les exagérations de la médecine physiologique s'est laissée aller trop loin, et souvent elle a tout mé, quand il ne fallait que distinguer.

Nous avons dit tout à l'heure que la gastrite, telle qu'elle a été décrite, et nous oserions ajouter imaginée par le Val-de-Grâce, était une rareté pathologique, et ne se voyait telle que dans les cas où elle était causée par des agents irritants pris dans les aliments incendiaires et dans les poisons acres. C'est la vérité; sauf quelques cas fort peu communs que nous n'avons pas besoin de faire connaître ici.

Mais s'ensuit-il que l'irritation de l'estomac plus ou moins aiguë, subaiguë le plus souvent, chronique et obscure dans le plus grand nombre des cas, soit une invention faite à plaisir qui devra céder la place à la gastralgie pure et physiologique, autre énormité de notre époque?

Non, et ces nuances de gastrite, ou, pour parler plus exactement, d'irritation gastrique, sont une maladie *excessivement courante*, quoique heureusement elles compliquent rarement et très-rarement la chlorose, où le Fer rend de si incontestables services.

Ce qu'il y a de bien fâcheux, c'est que ces irritations gastriques existent le plus souvent chez des femmes auxquelles les Toniques analeptiques semblent devoir parfaitement convenir.

Chez elles on rencontre, dans le plus grand nombre des cas, une des conditions générales suivantes auxquelles se lient les irritations gastriques en question.

Elles ont une diathèse herpétique attestée par des dermatoses durcissantes antécédentes ou concomitantes. Quel que soit alors l'état de l'anguine et de pauvreté des fonctions nutritives, à quelque degré que l'anémie, la cachexie, soient portées, le Fer échoue à peu près constamment.

Ou bien, ces femmes ont été autrefois scrofuleuses. Les signes communs qui annoncent cette constitution vicieuse, les accidents classiques de cette diathèse ont cessé en grande partie. Alors on n'ose plus les dire scrofuleuses, on les dit pourtant encore débiles et lymphatiques. Elles sont mal réglées et ne savent rien digérer. Presque toutes souffrent d'une gastrite

subaiguë ou chronique, qu'on exaspère, en haine du physiologisme, sous le titre de dyspepsie et de gastralgie, sans réaliser que la gastralgie aiguë et simple est extrêmement rare, hors les cas de chlorose, d'anémie et de rhumatisme nerveux.

Avant la puberté et la menstruation, les gastrites et les entérites sont déjà fort communes chez les jeunes scrofuleuses ou les petites filles strumées et lymphatiques. L'état de leur langue et de leurs lèvres, la difficulté de leurs digestions le font assez voir. Les antiscrofuleux, tous excitants et toniques, leur portent un grave préjudice. Singulière chose! le Fer en général ne convient pas aux scrofuleuses, ou au moins il y réussit incomplètement. C'est que dans les scrofules qui diffèrent de la chlorose comme une cachexie d'une autre, comme une espèce d'anémie d'une autre espèce, les irritations (scrofuleuses) sont toujours imminentées, et que le Fer est très propre à les déterminer chez ces sujets; d'autant que, comme dit Broussais, ils sont d'une étoffe très-irritable, précisément parce que leur diathèse engendre beaucoup de produits morbides dont la formation ne s'opère souvent pas sans des irritations et des suppurations spéciales comme leur cause.

On ne peut administrer les ferrugineux à ces malades que lorsque les dépôts de matière scrofuleuse se font chez eux par les lois de la sécrétion physiologique, et sans déterminer d'irritations et de phlegmasies scrofuleuses, comme on le voit chez certains phthisiques dont les poumons sont farcis de tubercules sans concordance de phlegmasies pulmonaires.

Un grand nombre de phénomènes nerveux morbides tourmentent les femmes en apparence les plus faites pour être traitées par les Toniques analeptiques et le Fer; et cependant ces mêmes personnes ne peuvent le supporter, même il leur nuit. Dans ces cas, on retrouve presque toujours quelque diathèse qui rend ces malades irribables et complique leur anémie d'un principe morbide que le Fer n'a pas le pouvoir de vaincre ou de neutraliser. La goutte, le rhumatisme, ces diathèses si variées que le groupe *d'autres* n'embrasse qu'incomplètement, sont les obstacles les plus fréquents à la réussite des ferrugineux. Une cause qui les empêche bien souvent aussi de réussir, malgré leur apparente indication, c'est l'aménorrhée chez les femmes non chlorotiques. Dans ces cas, l'estomac est presque toujours irrité; des états organiques sont toujours imminents ou existants; le Fer fatigue promptement, échoue de suite, ou est sans utilité manifeste.

Or, pour tous ces cas, cette insuffisance et même cette nocivité des mariaux est naturelle et d'une raison facile. Le Fer est un analeptique, et non un ulcérant. Chez ces individus, ce n'est pas qu'il n'y ait pas cachexie, mais cette cachexie est très-spéciale; elle est plutôt l'effet d'une diathèse fertile en irritations incessantes qu'elle n'est un simple défaut de proportion dans les éléments organisables du sang. Celui-ci est pauvre de principes physiologiques; mais il est vicié par un principe morbifique, et les préparations chalybées ne sont appropriées qu'à la réparation d'une insuffisance pure et simple, sans complication d'aucune diathèse.

Quant à la chlorose, ce serait se tromper que de croire être, avec le Fer, toujours en mesure de la guérir à jamais et parfaitement. Il est peu de maladies plus sujettes à récidiver. A l'aide des martiaux, vous rendez au sang de la plasticité et de la matière colorante, la malade reprend du teint et des forces. Le traitement est suspendu, et au bout de quelques mois tous les signes et accidents chlorotiques se sont successivement développés. Le sang a été artificiellement enrichi ; mais le système nerveux, les fonctions utérines, la femme en un mot, sont restés incapables d'entretenir par eux-mêmes cette eucrasie de sang. On se marie, et la stérilité, les dyspepsies, les ménorrhagies, les leucorrhées, la tristesse, les palpitations, les maux de reins, la constipation, les migraines, etc., tout annonce une constitution impuissante et une vie à jamais empoisonnée par la souffrance et l'inaptitude à remplir les fonctions de la maternité. Que si, dans cet état de pré-disposition souvent irremédiable à la chlorose, les femmes enfantent, des affections de matrice, comme ulcération du col, *prolapsus*, mètrorrhagies, dyspepsies, infiltrations, toux sèche, délabrement général, émaciation, fièvres nerveuses, névralgies diverses, etc., réduisent trop souvent ces malheureuses à un état valétudinaire insupportable et cruel, qui, à l'agonie critique, se termine quelquefois par des maladies organiques fatales, le plus souvent par une vicisse cacoxytie et prématurée, le plus rarement enfin par une métasynergie et une révolution salutaire dans la constitution.

Il ne suffit donc pas, pour connaître la chlorose et la traiter, d'appliquer son oreille sur les carotides et de prescrire le Fer. Tel est pourtant aujourd'hui le *summum* du diagnostic et de la thérapeutique de cette affection. Et les empiriques, les professeurs de médecine exacte qui ne font que cela, se proclament les représentants du progrès !

Dans les cas quo nous venons de faire connaître en dernier lieu, les ferrugineux ne cessent pas d'avoir une action utile, mais insuffisante, et c'est à d'autres moyens combinés avec eux qu'il faut demander le rétablissement de la santé.

Alimentation substantielle. Gymnastique. Bains frais. Ces agents de l'hygiène sont, comme nous l'avons déjà dit, des auxiliaires puissants des préparations ferrugineuses dans le traitement de la chlorose et des maux de nerfs hystériques. Nous devons maintenant, en deux mots, montrer les raisons qui en recommandent quelquefois l'emploi exclusif et comme moyens curatifs principaux.

Les médicaments ferrugineux, avons-nous dit plus haut, conviennent surtout dans les maladies où le sang a perdu lentement, et par une perversion graduelle des fonctions viscérales, ses qualités excitantes et plastiques, toutes les fois entin que les actes préparatoires de la chimie vivante ne s'exercent plus et ne réagissent plus fructueusement sur les aliments, de manière à en former des principes assimilables, comme cela se voit dans la chlorose.

Les toniques alimentaires, au contraire, sont efficaces lorsque les fon-

tions assimilatrices, lorsque le sang, sont depuis peu de temps frappés d'inertie et de pauvreté, comme à la suite et dans la convalescence des maladies aiguës febriles qui ont exigé un travail actif et rapide des forces altérantes, une période de coction longue et puissante, surtout chez les enfants et les adultes vigoureux.

Il faut garder une diète sévère, tant que les forces altérantes de l'économie ont à exécuter un travail pathologique nécessaire. Introduire alors des aliments serait vouloir de ces forces un surcroît d'action nutritive qui enrayerait ou les élaborations pathologiques ou les élaborations réparatrices. C'est ce qui a fait dire à Hippocrate dans ses aphorismes (le 10^e de la sect. 2^e) : *Imperac corpora quò magis nutrīneris, rō magis tñdes.*

Le travail morbide alléant une fois consommé, la diète suit; elle engendre la débilité et les maux de nerfs, ce qu'elle ne fait pas, tant que les forces de la chimie vivante sont occupées à digérer et à nourrir des produits pathologiques.

Dans les maladies humorales, la diète est donc bien plus nécessaire que dans les maladies nerveuses; et ce qui prouve combien les actes qui appartiennent aux forces alléranies de l'organisme sont exclusifs des phénomènes nerveux, des aberrations de la sensibilité et des mouvements, des spasmes, en un mot, c'est que dans les maladies humorales ou fébriles aiguës où ces forces *pepsiques*, suivant l'expression d'Hippocrate, sont dans une grande activité, on n'observe pas de spasmes, de maux de nerfs, et que, s'il en survient, c'est un signe de suspension du travail pathologique et de la marche irrégulière de la maladie.

L'alimentation dans le cours et la convalescence des affections aiguës paraissait très-importante à Hippocrate, qui s'en est beaucoup occupé, et dans un traité spécial (*De vict. rat. in acut.*), et dans plusieurs aphorismes de la première section.

Vers le déclin des maladies fébriles aiguës, des inflammations graves, des pyrexies exanthématiques, il est besoin d'une grande sagacité pour savoir quand il faut commencer à nourrir. Souvent alors des phénomènes nouveaux surgissent, de la fièvre persiste ou se développe, etc., etc., qu'une alimentation opportune apaise aussitôt.

Galen avait déjà reconnu qu'après certaines fièvres ou maladies aiguës intenses qui avaient beaucoup affaibli les individus, se déclarait une fièvre nerveuse que calmaient les toniques analeptiques : *Evidem ita febricitantes aliquas ostendi libi maximè ex iis qui è longo morbo convaluerent, quarem quim uni fortè occurrissem qui max autè horrescere expisset, ut rem expassisset, dato ex vino diluto pane, continuò horrorem inhibuit; atque ut semel dicim, quibus incipientis adhuc accessionis aderant symptomata, iis omib[us] panem ex vino diluto et calente maturè exhibens, horrorem statim inhibuit et febrem prohibuit.*

La longueur présumée de la maladie, les pertes que fait le malade par les diverses évacuations qui le dépouillent de sa substance et réduisent, pour ainsi dire, l'organisme à son canevas, la considération des habitudes,

de la forme intermittente, rémittante ou continue de l'affection, etc., doivent surtout guider le médecin dans la manière dont il dirigera la diète de ses malades. L'aphorisme suivant d'Hippocrate résume bien une partie de ces motifs : *Considerare oportet etiam regrantem, num ad morbo vigorem virtus sufficit, et an prius illa deficiat, et virtus non sufficit, an morbus prius deficiat et obtundetur.*

Sans qu'il nous soit nécessaire d'énumérer tous les cas où les toniques alimentaires sont indiqués, il suffira, nous pensons, de dire d'une manière générale qu'ils le sont toutes les fois que la force d'assimilation et le sang ont été rapidement affaiblis par des pertes abondantes ou par des maladies pendant lesquelles les actes de la chimie vivante ont été absorbés dans un travail pathologique qui a dû longtemps commander une diète rigoureuse, et qu'ils sont puissants pour faire cesser tous les accidents nés de ces conditions, alors que les fonctions digestives et hématoïdiennes n'ont pas perdu leur pouvoir physiologique.

Quant aux effets qu'on peut retirer des toniques alimentaires dans les maladies chroniques, cela rentre dans le régime et regarde l'hygiène en général, et nous ne nous en occuperons pas.

Toutefois, il faut dire que lorsque dans les affections où les mariaux sont si bien indiqués, les fonctions commencent un peu à se régulariser, et à jouir d'une action et d'une influence réciproques normales, les toniques alimentaires deviennent profitables et acquièrent une puissance curative considérable, surtout lorsqu'on en favorise les bienfaits par la gymnastique, etc..., dont il nous reste à parler en quelques mots :

« L'exercice des muscles locomoteurs, dit Broussais (Propos. 373, *Ex. des doct.*, tom. I), est le meilleur moyen de détruire la mobilité convulsive. Il agit en déplaçant les irritations viscérales (la latitude vicieuse que Broussais donne au mot *irritation*, permet qu'on le prenne ici pour synonyme de douleurs, de spasmes, de névropathie en un mot), en consommant une activité superflue, et en appelant les forces vers la nutrition et vers les tissus exhalants et sécrétaires. »

Cette proposition renferme une profonde vérité trop méconnue ou trop dédaignée des médecins qui croiraient n'avoir pas bien guéri, et se trouveraient indignes de leur titre, s'ils avaient guéri sans le secours de la pharmacie; vérité méprisée aussi par les malades, qui ne font aucun cas de leur médecin, quand il a assez de conscience pour ne pas les bourrer de drogues, et qui jugent qu'on ne voit rien à leurs maux, qu'on est inactif, ou qu'on désespère d'une guérison, quand on cherche exclusivement ses moyens curatifs dans les ressources de l'hygiène.

C'est une chose proverbiale, que les travaux de l'esprit sont plus fatigants et usent bien plus les forces de l'économie que les travaux du corps; mais on ne se rend pas compte physiologiquement de cette différence qui semble extraordinaire.

L'homme de cabinet, l'écrivain méditatif, vivant du matin au soir dans

l'immobilité et le silence de l'étude, dépense-t-il plus de vitalité que celui dont les travaux exigent le mouvement continu du corps et une activité musculaire déployée dans les champs? Non; mais si celui-ci dépense beaucoup, il répare beaucoup; tandis que le premier dépense sans réparer.

L'exercice trop continual et trop intense de la pensée met l'homme de lettres dans un état nerveux perpétuel. Chez lui, les mouvements vitaux, au lieu d'être expansifs, fructueux, d'imprimer de l'activité aux puissances organiques par lesquelles la vie végétative s'entretient, telles que la digestion, la circulation, l'hématose, les sécrétions, etc..., les mouvements vitaux sont comprimés, enchainés, et la force d'assimilation languit; de là fréquence des maux de nerfs chez cette classe d'hommes. Leur travail, au lieu d'être une occasion d'activité fonctionnelle pour les organes nutritifs, est au contraire pour ces organes une cause incessante de langueur et de perte, puis bientôt la cause s'accroît de son effet. Digestions imparfaites, d'où inappétence; désir nul de réparation alimentaire; difficultés des sécrétions, des exhalations, des exonérations; inertie des fonctions respiratoires; défaut de fatigue musculaire; troubles digestifs; suractivité cérébrale, qui se réunissent pour éloigner le sommeil, ce bienfaisant tonique.

Ainsi, sans se fatiguer, sans avoir fait une légitime dépense de vie qui puisse appeler le besoin d'une réparation nécessaire et profitable, les individus dont il s'agit interdisent à leur organisme la satisfaction de ses plus importants besoins en affaiblissant et en détournant les actes qui président à l'accomplissement de ses besoins.

Le contraire se voit précisément chez ceux qui en plein air se livrent selon leurs forces aux travaux corporels. Ils font une énorme dépense de vitalité, mais ils acquièrent un appétit vif et vrai qu'ils satisfont avec fruit et pour de légitimes besoins. Leur hématose est puissante, leur circulation active; les sécrétions, les exhalations abondantes et de bonne qualité; leur sommeil est naturel, profond et réparateur, etc...

Chez ces individus, les *forces agissantes*, pour parler comme Barthez, par leur exercice constant et bien proportionné, loin de s'épuiser, ne font qu'augmenter la somme des *forces radicales* dans lesquelles elles trouvent sans cesse une nouvelle puissance d'action. Or nous avons vu que le caractère des toniques analéptiques est de corroborer les forces radicales de l'économie. « L'énergie des forces radicales s'accroît dans un rapport composé de l'intensité d'action des forces agissantes dans chaque fonction, et de la constance des rapports d'activité entre toutes les fonctions qui ont été formées par l'habitude...

L'agitation répétée de tout le corps dans un exercice convenable et les impressions renouvelées d'un air libre excitent les forces radicales du principe de la vie. » (Barthez, *Nouv. Élém. de la Sc. de l'Hom.*, t. II, p. 168.)

Il est des femmes sujettes aux maux de nerfs chez lesquelles ni les préparations ferrugineuses ni les toniques alimentaires ne peuvent absorber et faire rentrer dans l'ordre les fonctions nerveuses: telles sont principale-

ment celles qui affectent l'hystérie convulsive et quelques-unes aussi de celles que tourmente l'hystérie spasmodique et vaporeuse. Une grande persévération dans l'habitude des exercices du corps et une gymnastique bien dirigée sont alors les seuls toniques utiles. On voit aussi certaines femmes en proie à tous les spasmes et à tous les maux de nerfs hystériques que nous avons principalement attribués aux personnes chétives et délicates, bien que ces femmes soient d'une constitution sanguine et vigoureuse.

Les indications thérapeutiques consistent dans ce cas uniquement, à consumer, par l'exercice musculaire, une activité superficielle et à appeler les forces vers la nutrition et vers les tissus exhalants et sécrétaires, comme le vent Broussais.

L'espèce de toniques dont nous nous occupons maintenant est peut-être la seule qui convienne aux hypochondriques qui ne peuvent presque jamais supporter les toniques de la matière médicale à cause de l'irritabilité excessive de leur système gastro hépatique, laquelle s'élève quelquefois jusqu'à une nuance d'irritation et de subinflammation chronique, surtout lorsqu'ils sont depuis longtemps atteints de leur triste maladie. On sait quelle confiance le grand Sydenham avait, pour ces sortes de malades, dans l'exercice du cheval. *At vero, dit-il, nihil ex omnibus quae mihi hactenq[ue] innatuere, adeo impensis sanguinem spiritosque novet firmatque ac dicit multaque singulis ferè diebus equo vehi... Quid quid sanguis perpetua hoc motu indesinenter agitatus, exagitatus ac permixtus quasi renovatur ac vescit.*

C'est toujours le même but atteint par des moyens différents. C'est toujours la Médication Tonique analeptique qui a pour objet immédiat la réhabilitation des forces nutritives.

Mais il faut bien de la méthode et de l'attention pour administrer et doser convenablement cette sorte de toniques. Non-seulement les exercices musculaires ne doivent pas dépasser la mesure des forces de l'individu ; il est indispensable en outre qu'ils soient bien réglés relativement à l'espèce d'affection contre laquelle on les met en usage. Il doivent occuper et mettre en activité l'ensemble des fonctions de relation et être en rapport avec un but intellectuel ou moral, être proportionnés avec l'alimentation et le sommeil, secondés par une température et des vêtements appropriés ; il faut y apporter une grande constance, et ne pas se rebouter, parce qu'après quelque temps on n'en aura pas encore retiré d'effets salutaires, car tous les moyens tirés de l'hygiène ont une influence progressive, douce, lente, insensible, mais durable et profonde.

« Les accroissements des forces radicales qui sont produits indirectement par un exercice des fonctions qui est conforme à la santé, demandent une attention principale. Ceux-ci sont toujours en raison composée de l'intensité d'action que les forces agissantes déplient dans chacune des fonctions principales de l'économie animale, et de la conservation des rapports d'activité entre toutes ces fonctions que l'habitude a établies dans la forme de santé qui est propre à chaque individu.

« Les forces radicales ainsi reproduites (par l'exercice du corps) résistent

moins aux causes de maladies chez les sujets qui mènent habituellement une vie active, et chez ceux qui se livrent presque tous les jours à des travaux forcés. » (Barthez.)

Les bains frais sont aussi une espèce de tonique, et de tonique bien puissant, par le calme qu'ils impriment au système nerveux, calme général, uniforme, égal, suivi bientôt d'une réaction excentrique, générale, uniforme, égale, pleine d'harmonie et de spontanéité. Cette heureuse réaction, aidée et soutenue au sortir du bain (qui ne doit jamais dans ce cas être prolongé, mais durer huit à dix minutes dans une eau graduellement descendue à 23, 24, 20 et même 18 degrés du thermomètre de Réaumur), par des frictions sèches ou aromatiques, le massage, un repas fortifiant aiguisé par quelques cordiaux, etc., etc., se manifeste par une fièvre physiologique, qui est le plus puissant antagoniste des maux de nerfs.

Une fièvre générale de cette nature fait taire la mobilité nerveuse et éteint les sympathies, loin de les éveiller comme on le prétend dans l'école physiologique. La fièvre accable, est une expression populaire qui n'a pas assez fait refléchir les médecins. La fièvre est le type des réactions salutaires. C'est la forme par excellence de la maladie.

Lorsqu'à l'action tonique du froid on peut joindre le massage opéré en même temps par la douche, on produit du même coup une double action, dont le résultat est d'imprimer au système nerveux, aux capillaires sanguins et sympathiquement à toute l'économie une impression fortifiante durable qu'il faut préférer chez certains sujets lymphatiques et irritable aux médicaments toniques internes si mal supportés en général par cette classe de sujets. Nous croyons la douche froide, maniée par un médecin prudent, appelée à jouer un rôle important dans la Médication tonique reconstituant. M. le docteur Fleury, qui a étudié d'une manière spéciale l'influence de ce précieux moyen, a cru pouvoir résumer son expérience dans les propositions suivantes, qui, inspirées par des principes semblables à ceux qui nous ont toujours dirigés dans ce chapitre, s'y rattachent comme une partie à son ensemble, et nous paraissent mériter toute l'attention des praticiens.

1^e Les douches froides excitantes doivent être placées au premier rang des agents appartenant à la médication reconstitutive, en raison de l'action qu'elles exercent sur la circulation capillaire, et consécutivement sur la composition du sang, la calorification, la nutrition et l'innervation.

2^e Plus rapidement et plus sûrement que tous les agents hygiéniques et pharmaceutiques connus, elles modifient le tempérament lymphatique, et leur substituent un tempérament sanguin acquis. Cette heureuse influence paraît avoir été attribuée à une double action : l'une s'exerçant sur la nutrition et la composition du sang ; l'autre sur les vaisseaux capillaires eux-mêmes, dont les propriétés vitales propres et la contractilité sont excitées de manière à faire pénétrer des globules sanguins dans les vaisseaux qui,

auparavant, ne donnaient entrée qu'à du sérum. Neuf enfants âgés de 3 à 12 ans, offrant tous les caractères du tempérament lymphatique le plus prononcé, ont été soumis à cette médication; tous ont été notablement modifiés au bout de trois mois de traitement, et ceux qui l'ont suivie pendant deux années ont été complètement transformés. Les douches froides ont exercé, en même temps, une influence très-favorable sur le développement du corps et du système musculaire, ainsi que sur l'établissement de la menstruation.

3^e Cinq jeunes filles, âgées de 18 à 22 ans, affectées, depuis plusieurs années, de chlorose confirmée, grave, rebelle, ayant résisté aux préparations ferrugineuses et à tous les modificateurs hygiéniques et pharmaceutiques connus, ont été soumises à l'action des douches froides: toutes ont guéri; la durée du traitement ayant été de sept mois au maximum, de deux mois au minimum, et de quatre mois en moyenne.

L'effet de la médication a été constamment le même, et s'est manifesté tout d'abord sur les appareils digestifs et musculaires, puis le système nerveux, et enfin sur le sang et la circulation.

4^e L'anémie idiopathique et celle des convalescents disparaissent rapidement sous l'influence des douches froides, en raison de l'action que celles-ci exercent sur la digestion, la nutrition et le système musculaire; action qui favorise mieux que tout autre agent thérapeutique la reconstitution du sang.

5^e Dans les anémies symptomatiques liées à certaines affections de l'utérus (déplacements et engorgements), aux névralgies anciennes et rebelles, à certaines névroses, à une hypertrophie, les douches froides exercent une double action curative, en guérissant simultanément et souvent l'un par l'autre, les deux états pathologiques.

6^e Dans l'anémie accompagnée d'hémorragies abondantes et répétées, les douches froides exercent également une double action fort remarquable; en opérant la reconstitution du sang, en combattant les congestions organiques, elles diminuent ou arrêtent les hémorragies, qui, après avoir produit l'anémie, sont à leur tour favorisées par elle, et l'on parvient ainsi à échapper au cercle vicieux qui se présente si souvent dans la pratique.

7^e Dans l'anémie liée à une affection curable, mais sur laquelle les douches froides n'ont aucune prise, celles-ci rendent encore d'importants services en améliorant l'état général du malade et en rendant ainsi plus faciles le traitement et la guérison de l'affection primitive.

8^e Dans l'anémie liée à une affection incurable, les douches froides sont souvent très-utiles; elles ont notamment amélioré l'état général de plusieurs malades atteints d'empysemme pulmonaire, d'une affection organique du cœur, de cancer, de tumeurs abdominales.

Nous terminerons cette partie déjà trop étendue de notre Médication tonique, en considérant, premièrement, que toutes les réactions de l'organisme qui s'accomplissent par les actes les plus généraux et les plus rudi-

mentaires, par ces fonctions que M. Récamier appelle *vitales communes*, que ces réactions, disons-nous, telles que la fièvre et l'inflammation, qui mettent si vivement en jeu la force d'assimilation, sont les plus légitimes, les plus calculables, les plus critiques, les plus salutaires.

D'un autre côté, nous voyons les réactions de l'organisme, qui s'accompagnent par des actes spéciaux et sans intéresser les fonctions vitales communes, être caractérisées par des traits tout opposés aux premières; nous les voyons, et telles sont toutes les maladies nerveuses, incalculables dans leur marche, incohérentes dans leurs expressions symptomatiques; sans tendance critique, incapables de se juger par elles-mêmes.

Ainsi, les premières, confiées aux fonctions vitales communes (c'est-à-dire partagées par tout être vivant), se font avec harmonie, ensemble, ont des périodes calculables, un terme dont on peut assigner l'époque et le mode.

Les secondes se manifestent par des anomalies dans l'action et l'influence des fonctions spéciales (c'est-à-dire qui n'existent que chez certains êtres vivants), marchent sans ordre, sans harmonie, n'ont rien de calculable, persistent indéfiniment, et ne peuvent être prévues ni dans l'enchaînement de leurs phénomènes ni dans leurs modes de terminaison.

Cependant l'observation nous apprend que ces deux classes d'affections sont exclusives les unes des autres, et qu'il est bon que les premières se substituent aux secondes, parce qu'elles en amènent la solution la plus naturelle, comme cela résulte, ainsi qu'on vient de le voir, de leurs caractères respectifs. (Voyez, pour un plus ample développement de ces idées, la thèse inaugurale de l'un de nous : *Essai sur les lois de la force médicatrice*; Paris, février 1833, n° 36.)

Or, les toniques analeptiques font prédominer dans l'organisme les *fonctions vitales communes*, la *force d'assimilation*, et par conséquent les réactions les plus calculables, les plus légitimes, les plus salutaires.

Donc ils sont les agents curatifs véritables et naturels des affections nerveuses que nous avons spécifiées dans le cours de cette importante division de la Médication tonique.

Le dernier argument que nous produirons à l'appui de cette loi thérapeutique capitale, c'est celui qu'une observation journalière nous a mille fois appris, savoir que les individus dont la constitution est caractérisée par la prédominance de la force d'assimilation ne sont point sujets aux maladies nerveuses, et au contraire sont fortement et facilement fébrilements dans toutes les réactions morbides qu'ils ont à supporter; tandis que ceux d'un tempérament nerveux et qui sont fort sujets aux spasmes, aux maux de nerfs dans l'un et l'autre sexe, sont rarement fébrilements, réagissent difficilement par des pyrexies.

En réunissant ce que nous dirons de la médication antispasmodique (tome II) pour pallier les affections nerveuses essentielles, à la Médication tonique analeptique appelée à remplir les indications *curatives radicales*

dans ces affections, on aura, nous osons l'espérer, les données fondamentales pour se guider dans la thérapeutique si difficile de cette classe nombreuse et importante de maladies.

Sydenham sentait bien la nécessité d'avoir à sa disposition deux ordres de ressources dans le traitement des maux de nerfs; et il savait se servir simultanément ou alternativement des antispasmodiques, comme on le voit dans le passage qui suit : *Quotiescumque paroxysmus invaserit, si tale aut tantum sit malum ut inducias ferre nolit, donec sumpiae et spiritibus corroboratis, quasi per embages sonari possit, confessim ad remedio hysterica ista confundendum est, quae odore miris ac graui, spiritus, ut dixi, exorbitantes ac desertores in proprias stationes remandant, sive intrâ corpus sumuntur, sive noribus admoveantur odorando, sive exterris applicentur; cuius modi sunt ora-fetida, galbanum, castorcum, spiritus solis ammoniaci et quicquid est denique quod adorem teatum admundum ingratemque spirat.* (Syd., Op., tome I, p. 276.)

Il serait à souhaiter que tous les maux de nerfs fussent refermés dans cette clôture nombreuse que nous venons de mettre à part comme offrant l'indication expresse de la Médication tonique analeptique. Malheureusement, les névroses, les maladies sans matière sont, nous l'avons dit déjà, comme les phlegmasies, les diacrasies, etc..., les manifestations morbides de toutes les diarrhées connues, et alors la Médication tonique est rarement applicable; le Fer surtout est généralement nuisible.

Il est bien indispensable aussi de se rappeler que nous nous sommes appliqués à faire comprendre par des développements de pathologie peut-être exagérés dans un ouvrage de ce genre, savoir, que l'anémie ou la cachexie a ses espèces particulières comme l'inflammation; et que de même qu'il y a des phlegmasies scrofuleuses, vénériennes, gonfentes, dartreuses, etc..., il y a des anémies ou des cachexies symptomatiques de toutes ces diarrhées. Dans ces anémies aussi, le Fer est presque toujours contre-indiqué. Si donc on ne veut pas compromettre les principes généraux posés dans ce chapitre, il ne faut les appliquer qu'à la classe de maux de nerfs et qu'aux espèces d'anémies que nous avons soigneusement distinguées.

CHAPITRE II.

MÉDICAMENTS ASTRINGENTS.

TANNIN.

MATIÈRE MÉDICALE.

Le Tannin ou Acidum tanique (*Acidum tannicum*) est un principe immédiat qui existe tout formé dans la plupart des substances végétales à saveur acide, astringente; lesquelles d'ailleurs, suivant la remarque de M. Viry, présentent souvent une coloration rouge-brun, caractéristique.

Le Tannin de la noix de galle a été plus particulièrement étudié par M. Pelouze, qui, le premier, l'a obtenu à peu près pur. Il est formé de carbone, 41,46; d'hydrogène, 4,20; d'oxygène, 44,24.

A l'état de pureté, il est incolore, inodore, incristallisant; sa saveur est excessivement astringente. Il est très soluble dans l'eau, moins dans l'alcool et l'éther; insoluble dans les huiles grasses et volatiles. Le solution aqueuse rougit le tournevis, décompose les carbonates alcalins et ferme avec les oxydes métalliques de véritables composés salins. Aussi prend-il le nom d'acide tannique, et ses composés, celui de tannates. Exposé à l'air, le Tannin en absorbe l'oxygène et se transforme en oxyde salique et élégique en produisant un volume d'acide carbonique égal au volume d'oxygène qu'il absorbe. (Pelouze.)

Le Tannin précipite les solutions d'albumine, de collaïne et de fécale; il se combine avec la fibrine et avec la peau, qu'il transforme en cuir. Il précipite aussi les sels de peroxyde de fer tantôt en noir bleu, tantôt en vert foncé ou même en gris.

Les chênes et les noix de galle, la bistroite, l'arboisier, diverses espèces de frassines, de potentilles, de roses, de thuy, la lentille donnent un précipité noir bleuâtre, avec les persels de fer.

L'extrait aqueux des plantes suivantes colorant vert les sels de fer qu'il précipite: quinquina vraie, cachou, kino, café, orme, marronier d'Inde, rhubarbe, alcornoque, année, bouleau, beaucoup de labées, plusieurs fougères, etc.

La ratanhaia, la verveine officinale, Pormoïse vulgaire et l'absinthe, le pâquerette, la matricaire, le sonn, l'ortie antique contiennent du Tannin qui précipite en gris les sels de peroxyde de fer.

Sur ces colorations diverses produites par différents tannins au contact des sels de fer, on a établi plusieurs sortes de tannins; les principales sont :

- 1^e Acidum gallotanicum ou Tannin de la noix de galle;
- 2^e — quercuranique ou du chêne enroué;
- 3^e — coelotanique ou du cèdre;
- 4^e — eucalyptanique ou mimosaïtanique du cachou;
- 5^e — morintanique du bois jaune;
- 6^e — quercuranique des quinquinas;
- 7^e — cogotanique du kino.

Le Tannin du chêne a une saveur fort astringante, et même narcoleptique; le Tannin reformé dans le quinquina et le cachou est moins désagréable, moins acide; celle-ci de l'extrait de ratanhaia est amer et le moins amer de tous.

C'est précisément dans l'ordre inverse qu'il faudrait les classer sous le rapport de l'énergie d'action.

Mais Geiger prétend que, non-seulement à l'aide d'une addition d'acide tartrique l'infusum de noix de galle précipite en vert les pers. ls de fer, mais que, de plus, si l'on ajoute une base à de l'infusum de quinquina, celui-ci précipite dès lors les sels de peroxyde de fer en bleu noir.

D'après cela les Tannins seraient identiques, la différence de réaction tiendrait seulement à la présence d'un acide libre dans les substances qui fournissent un précipité vert.

Préparations. Pour obtenir le Tannin, M. Pelouze traite, dans l'entonnoir à déplacement de Robiquet, de la noix de galle pulvérisée par de l'éther, qui doit contenir une faible proportion d'alcool et d'eau. Le lendemain on trouve deux couches dans